

Séance ordinaire du 25 juin 2019

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-cinquième jour du mois de juin deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante Isabelle Demers.

Sont absents : les membres du conseil Steve Dorval et Guy Dumoulin et le maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2019-04-63

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 juin 2019, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Bureau de projets

Modification de la résolution CV-2016-07-70 « Acquisition des lots 5 889 531 et 5 889 532 du cadastre du Québec et du lot 5 889 533 de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (secteur de la rue de la Cordelle, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique »

Document d'aide à la décision BP-2019-016 »

« Approvisionnement

Contrat de service à intervenir avec le Festival jazz etcetera Lévis

Document d'aide à la décision APP-2019-074 »

« Conseil

Dépôt d'un avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil de la Ville »

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-64

Période de questions

Environ douze personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2019-04-65

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2019

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 10 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-66

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 27 et 28 mai et des 10 et 11 juin 2019

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 27 et 28 mai et les 10 et 11 juin 2019 est déposé.

CV-2019-04-67

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2019-19-17 sur la création d'une réserve financière pour la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de police municipaux

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- Règlement RV-2019-19-17 sur la création d'une réserve financière pour la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de police municipaux.
-

CV-2019-04-68

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2019-19-21 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- Règlement RV-2019-19-21 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des

infrastructures municipales et des terrains industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels.

CV-2019-04-69

Avenant à l'entente relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale sur la propriété de la Ville à intervenir avec Couche-Tard inc. (rue Plante, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision ENV-2019-017](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De conclure l'avenant à l'entente relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale sur la propriété de la Ville à intervenir avec Couche-Tard inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-2019-017, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-70

Aide financière à la Coopérative de solidarité en habitation Carpe diem

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-019](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière non récurrente de 15 000 \$ à la Coopérative de solidarité en habitation Carpe diem, tel qu'indiqué à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2019-019, pour la bonification et le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-71

Plan d'action 2019-2020 sur l'accessibilité visant l'intégration des personnes handicapées et des personnes ayant des incapacités

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-014](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le *Plan d'action 2019-2020 sur l'accessibilité visant l'intégration des personnes handicapées et des personnes ayant des incapacités*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2019-014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-72

Aide financière aux organismes de la communauté [Document d'aide à la décision DVC-SPO-2019-006](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2019-006, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-73

Fermeture de quelques bibliothèques pendant la période estivale [Document d'aide à la décision DVC-BIB-2019-005](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De fermer les sept bibliothèques indiquées à la fiche de prise de décision DVC-BIB-2019-005, les dimanches du 30 juin au 8 septembre 2019 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-74

Renflouement de certaines réserves financières [Document d'aide à la décision FIN-2019-015](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De renflouer les réserves financières suivantes à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, et ce, sans excéder le montant maximal de la réserve à la fin de l'exercice financier 2019 :

- réserve financière pour assumer les coûts d'autoassurance d'un montant de 500 000 \$;
- réserve financière pour la consommation d'énergie d'un montant de 200 000 \$;
- réserve financière pour les cours d'eau d'un montant de 200 000 \$;
- réserve financière pour les dépenses des opérations de déneigement d'un montant de 5 000 000 \$;
- réserve financière pour assumer les dépenses pour les franchises aux contrats d'assurance d'un montant de 200 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-75

Modification de règlements d'emprunt fermés et annulation du pouvoir d'emprunt

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-007](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De modifier les règlements d'emprunt, compte tenu, le cas échéant, des appropriations du fonds général et des subventions reçues, par le remplacement des montants de la dépense et de l'emprunt par ceux énumérés en annexe à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2019-007, et de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'annuler les soldes résiduels de chacun de ces règlements dans ses registres, tels qu'ils sont précisés à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-76

Ajout d'unités du programme de supplément au loyer

[Document d'aide à la décision URBA-2019-135](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'autoriser l'Office municipal d'habitation de Lévis à administrer 23 unités supplémentaires du programme de supplément au loyer (marché privé), de la Société d'habitation du Québec, et d'assurer le financement dans une proportion de 10 % de l'aide accordée aux bénéficiaires.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-77

Adoption du document requis en vertu de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour indiquer les modifications requises au plan d'urbanisme et à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-54 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-103](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le document requis en vertu de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-103, indiquant les modifications requises au plan d'urbanisme et à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-54 modifiant le Règlement RV-2015-15-

04 sur le schéma d'aménagement et de développement, tel qu'il a été adopté par la résolution CV-2018-06-97.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-78

Modification à la *Politique d'investissement et de soutien aux entreprises (incluant l'économie sociale)*

[Document d'aide à la décision DEV-2019-056](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier la *Politique d'investissement et de soutien aux entreprises (incluant l'économie sociale)* par le remplacement de certaines clauses par celles annexées à la fiche de prise de décision DEV-2019-056.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-79

Financement de la dépense relative à la promesse d'échange du lot 2 434 485 et d'une partie des lots 4 957 268 et 5 368 219 du cadastre du Québec contre le lot 2 434 867 de ce cadastre (rue Saint-Laurent, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2019-039](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De financer la dépense relative à la promesse d'échange du lot 2 434 485 et d'une partie des lots 4 957 268 et 5 368 219 du cadastre du Québec contre le lot 2 434 867 de ce cadastre (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) au montant maximal de 6 850 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-80

Entente triennale de visibilité à intervenir avec Les créations pyro concernant les *Grands feux Loto-Québec*

[Document d'aide à la décision DEV-2019-065-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'entente triennale de visibilité à intervenir avec Les créations pyro concernant les *Grands feux Loto-Québec*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-065-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-81

Aide financière aux organismes de revitalisation

[Document d'aide à la décision DEV-2019-076](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 38 944 \$ à Rues principales Saint-Romuald inc., à la Corporation de développement du Vieux-Lévis, à la Corporation Charny revit et à Revitalisation village Saint-Nicolas, cette contribution étant payable à chaque organisme et représentant le deuxième versement de l'aide financière annuelle à leur être versée en 2019, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-82

Vente d'un camion-citerne usagé avec pompe de marque International et récupération des sommes

[Document d'aide à la décision APP-2019-082](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'accepter l'offre d'achat de la Municipalité de Saint-Henri, pour la vente d'un camion-citerne usagé avec pompe de marque International (modèle 7600, année de fabrication 2008), pour un montant de 215 600 \$, avant taxes, sans garantie aucune, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-2019-082, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'affecter le fruit de la vente nette de ce camion-citerne aux postes budgétaires indiqués à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-83

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-34 modifiant le Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-072](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-34 modifiant le Règlement RV-2016-16-23 sur les compteurs d'eau et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-072.

Ce règlement a pour objet de modifier la procédure de remplacement et la modification d'un compteur d'eau déjà installé dans un immeuble qui n'est

pas compatible avec les équipements de lecture à distance utilisés par la Ville.

CV-2019-04-84

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-35 modifiant le Règlement RV-2019-18-75 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-010-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-35 modifiant le Règlement RV-2019-18-75 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2019-010-R-1.

Ce règlement a pour objet de modifier et d'ajouter la tarification pour la location de piscines, dont notamment celle relative au complexe aquatique multifonctionnel et de mettre à jour certains tarifs dont l'indexation est applicable en 2019.

CV-2019-04-85

Adoption du Règlement RV-2019-18-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0140 à même une partie des zones H0123 et H0136, rue du Moulin-Ross, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-125](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-18-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'agrandir la zone H0140 à même une partie des zones H0123 et H0136 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2019-18-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-03-20.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-86

Adoption du Règlement RV-2019-19-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1647 et créer les zones H1657, H1658 et H1659, rue Vanille, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-132](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet :

- d'agrandir la zone H1647 à même une partie de la zone M1650 et à même une partie de la zone H1641;
- de créer les zones H1657, H1658 et H1659 à même une partie de la zone M1650 et à même une partie de la zone H1641;
- de permettre, dans la zone H1657, les classes d'usage H2 habitation unifamiliale jumelée et H3 habitation unifamiliale en rangée et de prévoir les normes applicables à ces classes d'usages;
- de permettre, dans la zone H1658, la classe d'usage H10 habitation multifamiliale isolée de 4 à 6 logements et de prévoir les normes applicables à ces classes d'usage;
- de permettre, dans la zone H1659, la classe d'usage H10 habitation multifamiliale isolée de 12 à 18 logements et de prévoir les normes applicables à ces classes d'usage;
- dans la zone H1657:
 - ✓ d'exiger que la superficie maximale d'une piscine soit de 23,65 mètres carrés;
 - ✓ d'interdire la construction d'un garage attenant et d'un garage détaché;
 - ✓ d'exiger que la superficie maximale d'un espace de stationnement hors rue pour chaque unité d'habitation soit de 27,5 mètres carrés;
- dans la zone H1658, d'exiger qu'au moins 50 % de la superficie du terrain soit sous couverture végétale;
- dans la zone H1659, d'exiger qu'au moins 50 % de la superficie du terrain soit sous couverture végétale ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Karine Laflamme

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2019-19-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-03-66.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-87

Adoption du Règlement RV-2019-19-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout, dans la zone C1526,

de l'usage matelas inclus dans la classe d'usages I208, avenues des Générations et du Maréchal-Joffre, secteur Charny)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-134](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'autoriser, dans la zone C1526, l'usage matelas compris dans la classe d'usages I208 meuble et ameublement et de prévoir des normes applicables à cet usage ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2019-19-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-03-67.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-88

Modification de la résolution CV-2016-07-70 « Acquisition des lots 5 889 531 et 5 889 532 du cadastre du Québec et du lot 5 889 533 de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (secteur de la rue de la Cordelle, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique »

[Document d'aide à la décision BP-2019-016](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De modifier la résolution CV-2016-07-70 « Acquisition des lots 5 889 531 et 5 889 532 du cadastre du Québec et du lot 5 889 533 de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (secteur de la rue de la Cordelle, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique » par le remplacement, au sixième alinéa, des mots « le lot 5 889 513 de ce cadastre » par les mots « une partie des lots 5 889 513 et 2 384 301 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 446 mètres carrés ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-89

Contrat de service à intervenir avec le Festival jazz etcetera Lévis

[Document d'aide à la décision APP-2019-074](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure le contrat de service à intervenir avec le Festival Jazz Etcetera Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2019-074, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-90

Dépôt d'un avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil de la Ville

L'avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires du membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey est déposé.

CV-2019-04-91

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2019-04-92

Félicitations à monsieur Maxence Guénette et à monsieur Jérémy Michel

Il est proposé par la conseillère Karine Laflamme
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Maxence Guénette et à monsieur Jérémy Michel pour avoir été repêchés par deux formations de la Ligue nationale de hockey, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-93

Félicitations à l'équipe de la Coop FA et à monsieur Benoît Dufour, coordonnateur régional et chargé de projet en environnement

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé à l'unanimité

De féliciter l'équipe de la Coop FA et monsieur Benoît Dufour, coordonnateur régional et chargé de projet en environnement, pour avoir organisé la 1^{ère} édition du 24h Scol'ere, qui a eu lieu les 15 et 16 juin 2019 au Quai Paquet, et la sensibilisation auprès des 125 jeunes participants, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-94

Félicitations aux organisatrices et aux organisateurs de la Fête de l'eau de Lévis

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les organisatrices et les organisateurs de la Fête de l'eau de Lévis qui a eu lieu les 14 et 15 juin 2019, pour leur initiative et l'excellence de leur travail, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-95

Félicitations à Breakeyville en fête !

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé à l'unanimité

De féliciter à Breakeyville en fête ! pour avoir reçu le *Prix artisan* de la Société nationale des Québécoises et des Québécois de Chaudière-Appalaches, le 30 mai 2019, pour l'organisation de la *Fête nationale du Québec à Breakeyville*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-96

Félicitations à madame Élyse Lemay, directrice générale, et à monsieur Gérald Boudreau, président de la Corporation Charny revit

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Élyse Lemay, directrice générale, et monsieur Gérald Boudreau, président de la Corporation Charny revit ainsi que les organisatrices et les organisateurs, pour l'aménagement d'une nouvelle place publique au parc Omer-Roberge (secteur Charny), source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-04-97

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

À 19 heures 13, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Isabelle Demers, mairesse suppléante	Marlyne Turgeon, greffière
--------------------------------------	----------------------------